

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

« L'objectif est de diminuer l'endettement »

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi. À l'ordre du jour, l'approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) de la Communauté de communes Val de Gâtine.

Alain Clairand a fait part du dernier conseil communautaire, en évoquant, la complexité du travail à accomplir. La Clect, composée des 33 maires, doit définir ce qui sera restitué aux communes. « *En 2017, les trois Communautés de communes réunies ont repris les compétences de tous. On a jusqu'au 1^{er} janvier 2019 pour définir les compétences obli-*

gatoires et jusqu'au 1^{er} janvier 2020 pour les optionnelles. La question se pose ainsi : « Qu'est-ce qu'on définit pour le bien de tous ? »

Voirie. Le Département souhaite transférer un délaissé de voirie de la D743 à la commune, avec dispense de paiement. Claude Largeau : « *Il s'agit de 3 800 m², après le tourne à gauche, au niveau du chemin des Ripaudières et de l'Hirondelle.* »

Les chicanes placées aux entrées de bourg sur la route de Saint-Marc-la-Lande et Verruyes resteront en place jusqu'au 15 décembre.

Il est envisagé de placer un panneau

Stop, rue de la Ménardière, face à l'entrée du collège.

Trésorerie. Le maire fait un point sur les travaux de la mairie : « *On ne va pas dépasser le budget fixé. Vu la trésorerie actuelle, un emprunt va pouvoir être remboursé. L'objectif est de diminuer l'endettement.* »

Administratif. Le recensement est prévu entre le 17 janvier et le 16 février. Sylvie Guilton sera la coordinatrice.

Prochain conseil municipal jeudi 6 décembre.

